COMMUNE DE VOLESVRES
CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu
Séance du VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023 à 20h00

L'an **deux mil vingt-trois, le vingt-quatre du mois de novembre à vingt heures**, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi à la salle des mariages sous la présidence de M. Richard PERRIER, Maire, en vertu d'une convocation en date du quinze novembre deux mille vingt-trois.

Présents : Mmes Martine COUEGNAS- 2ème Adjointe, Sandra CHAPEY et Marie-Laure PETIT.
Mrs Richard PERRIER- Maire, Jean-Noël DUCRET- 1er Adjoint, Alain DEROCHE, Gilles MICHEL, Julien NARBOUX, David PIERRE et Jean-Baptiste ROUX.

Absents : Mmes Sandrine COMTE-LATHUILLIERE (Pouvoir), Gaëlle GORDAT (Pouvoir) et Marie-Claire THÉRÉAU.
et Mrs ALLOIN Guillaume (Pouvoir).

Mme Martine COUEGNAS est désignée comme secrétaire de séance.

I. Compte-rendu de la séance du 27 Septembre 2023

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 27 Septembre 2023.

2. Projet Grande Salle : point sur le dossier

Lors de la dernière réunion de Conseil Municipal du 27 Septembre, nous avions fait le point sur les estimations des différents lots de travaux, avec une éventuelle option « Panneaux Photovoltaïques ». Nous pouvons aujourd'hui présenter les 13 lots qui composent la partie travaux comme suit :

N°	LOTS	MONTANT € HT
LOT N° 01	DEMOLITION	45 000,00
LOT N° 02	ITE - FACADES	75 000,00
LOT N° 03	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - OCCULTATIONS	48 000,00
LOT N° 04	SERRURERIE	15 000,00
LOT N° 05	PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE	55 000,00
LOT N° 06	MENUISERIES INTERIEURES	16 000,00
LOT N° 07	CARRELAGES - FAIENCES - CHAPES	49 000,00
LOT N° 08	PROJECTION	15 000,00
LOT N° 09	ELECTRICITE	53 000,00
LOT N° 10	PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VMC	58 000,00
LOT N° 11	AMENAGEMENTS EXTERIEURS - TERRASSEMENTS - VRD	119 000,00
LOT N° 12	EQUIPEMENT ET MATERIEL CUISINE + BAR	30 000,00
LOT N° 13	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	45 000,00
TOTAL en € HT		**623 000,00**

L'enveloppe totale (Maître d'ouvrage, Diagnostics, contrôles techniques, … compris) est estimée à 698 575.60€ HT. Avec une idée plus précise de coût global du projet, les demandes de subventions vont pouvoir être déposées. Quatre, avant le 31 Décembre de cette année, deux en 2024 et une dernière demande courant 2025.

Les services sollicités sont :
Fonds Vert (ETAT) pour 30% du montant total hors taxe
DETR (ETAT) sur étude de dossier, montant non prévisible
Effilogis (REGION) pour un plafond de 120 000€ sur la partie rénovation énergétique
Appel à Projets (Département) pour un plafond de 120 000€ pour la partie rénovation énergétique, 25 000€ pour la partie mise aux normes et 14 000€ pour la partie énergies renouvelables.
FAIR (CC Le Grand Charolais) pour un plafond annuel de 25 000€, en 2024 pour la partie rénovation énergétique, et en 2025 pour la partie mise aux normes.

Dans l'hypothèse où ces subventions seraient toutes accordées au maximum, cela pourrait représenter 538 572.68€ soit 77%.
Il s'agit bien-sûr d'estimations et d'hypothèses. Au retour des notifications pour les quatre dossiers à déposer en 2023, il sera fait un nouveau point plus concret.

3. Participation aux frais de fonctionnement des écoles

Dans la continuité de la ville de Paray-le-Monial, demandant une participation financière pour la scolarisation d'enfants domiciliés sur Volesvres, une demande a été faite par l'école Sainte-Marguerite de Charolles pour les mêmes motifs. Il est demandé de verser pour les deux enfants de la commune, 552.00€ par élève, soit 1104€ au total pour les frais de fonctionnement de l'école.

Toujours dans le même sujet, le Collège Jorge SEMPRUN de Gueugnon, demande le remboursement de la participation financière de la Communauté de Commune entre Arroux, Loire et Somme à hauteur de 20€ pour l'élève scolarisé dans l'établissement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte de verser les sommes demandées par les établissements

4. Fonds d'Aide à l'Investissement Rural (FAIR)

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grand Charolais a, par délibération n°2018-034 du 9 avril 2018, voté la création d'un Fonds d'Aide à l'Investissement Rural. Ce fond a pour objectif d'encourager les petites communes rurales dans des projets de travaux, en participant à la hauteur de 10%.
Au titre du FAIR de l'année 2023, la commune a déposé un dossier pour la végétalisation du lotissement le Sainfoin dont le coût total est de 17 671.00€. Le Grand Charolais a validé le dossier et accorde à la commune 1 768.00€ d'aide.
Il est donc proposé au Conseil municipal de délibérer de manière concordante afin d'obtenir le versement de ce fonds de concours.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte de percevoir le FAIR 2023.

5. Urbanisme et Certificats d'urbanisme

Pour continuer à inciter de nouveaux habitants à s'installer sur la commune et à répondre à la demande d'habitat, la commune souhaite appuyer certains dossiers en souffrance.
Les trois dossiers concernés sont des certificats d'urbanisme déposés dans les dernières années, dans l'optique de diviser les parcelles de terrain pour la construction de maisons d'habitations.

Il est proposé de relancer ces demandes avec le dépôt de nouveaux dossiers appuyés par des délibérations argumentées.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte d'appuyer ces demandes.

6. Tarifs 2024

Comme chaque année, la commune doit décider des tarifs qui entreront en vigueur au 1er Janvier 2024. Ces décisions Concernent le Camping de Volesvres, la location des salles communales et des ventes sur le cimetière

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide les tarifs 2024 comme suit :

Le Camping

- Campeur (à partir de 7 ans) :	**3.30 €**
- Enfant de moins de 7 ans :	**1.70 €**
- Emplacement avec Camping-car ou caravane ou tente et véhicule :	**6.60 €**
- Electricité :	**3.20 €**
- Tente supplémentaire :	**3.40 €**
- Taxe de séjour (sur le montant global hors personne mineur)	**0.20 €**

Les Salles Communales

- **GRANDE SALLE POLYVALENTE** :

Manifestations	*Caution*	*Résidents commune*	*Extérieurs commune*
Concours de cartes, lotos Arbres de Noël	**X**	**55 €**	**110 €**
Mariages, Banquets, repas divers, théâtre concerts	**500 €**	**120 €**	**250 €**
Dîners dansants	**500 €**	**180 €**	**360 €**
Réunions *	**X**	**Electricité**	**75 €**
Réveillon du 31 décembre Particuliers Associations Communales	**500 €**	**200 €**	**350 €**
Réveillon du 31 décembre Professionnels de la restauration	**500 €**	**280 €**	**350 €**

En plus du prix de location, l'électricité sera facturé à 0,35 € le Kwh consommé.
Un relevé de compteur sera effectué avant et après chaque location.

Conditions financières particulières attribuées aux associations communales :
La location de la grande salle est gratuite pour une manifestation lucrative par an.
L'électricité étant payante dans tous les cas à 0,35 € le Kwh consommé.

- **PETITE SALLE POLYVALENTE :**

Manifestations	*Caution*	*Résidents commune*	*Extérieurs commune*
Réunion *	**X**	**Electricité**	**75 €**
Toute autre Manifestation	**500 €**	**100 €**	**200 €**

En plus du prix de location, l'électricité sera facturé à 0,35 € le Kwh consommé.
Un relevé de compteur sera effectué avant et après chaque location.

Conditions financières particulières attribuées aux associations communales :
La location de la petite salle est gratuite (y compris l'électricité).

- **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Manifestations	*Caution*	*Résidents commune*	*Extérieurs commune*
Réunion (Vidéo projecteur + écran)	**X**	**Gratuite**	**75 €**

* Le tarif réunion pourra être appliqué pour les locations d'un jour en semaine, avec la facturation de l'électricité en supplément.

Le Cimetière

- concession cinquantenaire simple : **252.00 € la concession**
- concession cinquantenaire double : **504.00 € la concession**
- concession au columbarium : **900.00 € pour 20 ans**
- Dispersion jardin du souvenir **Gratuit**
- Plaques commémoratives **€**

7. Subventions

Une subvention exceptionnelle a été demandée par la fanfare de l'Élan Palingeois pour le renouvellement des uniformes. Le coût total de l'investissement étant de 25 000€ TTC.
Les Restos du cœur demandent également une subvention pour continuer à venir en aide à la population dans le besoin.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 300€ à l'Élan Palingeois, et de contribuer aux restos du Cœur par l'achat d'un caddie lors de la prochaine campagne en début 2024.

8. Bâtiment « Restaurant Communal »

Plusieurs devis sont proposés par l'entreprise Thourault Mamessier pour le changement des menuiseries et stores de l'étage du restaurant communal.
Parmi ces propositions, il y a des motorisations par système solaire ou mécanisme manuel, ou encore des options avec ou sans dépose complète des menuiseries existantes.
La reprise de l'escalier et la création d'une entrée indépendante sont aussi proposées
Selon les options, le coût varie de 8 500 € à 9 500 €. D'autres devis vont être demandés.

9. Sainfoin 2 : Point sur les ventes

Sur les 10 parcelles proposées à la vente sur la deuxième partie du lotissement Le Sainfoin :

- Les lots 11, 12 et du 15 au 18 sont désormais vendus et les constructions suivent leur cours.
- Seuls les lots 13 et 14 sont toujours libres de réservations et disponibles.

10. Chemin privé d'accès au Passage à Niveau 69

Une réunion d'échange s'est tenue le 17 Novembre avec les propriétaires et exploitants afin d'échanger sur la possibilité, pour la commune, d'acquérir ce chemin à des fins d'entretien et répondre à la demande d'accès de SNCF Réseau suite aux travaux réalisés par ce dernier.
Même si l'accord de la majorité est obtenu de céder le chemin à l'euro symbolique, l'unanimité étant requise et non atteinte d'une voix, le projet d'acquisition est donc abandonné.

11. QUESTIONS DIVERSES

A. Formation PSC1

Il est demandé par les Conseillers Municipaux, et proposé aux agents communaux, de se former aux gestes de premiers secours. Une date sera fixée en début d'année.

B. Devis stores Petite Salle communale

Après plusieurs retours de locataires de notre petite salle communale, concernant l'éblouissement du soleil sur la partie vitrée, il a été demandé un devis à Comte et Marcelino pour la mise en place d'un store. La proposition pour un store motorisé de 3 205.74€ étant trop onéreuse, d'autres options vont être étudiées.

C. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Une réunion de travail avec la CC Le Grand Charolais se tiendra le 29 Novembre prochain. Un point sera fait lors du prochain Conseil Municipal.

D. Zone d'Accélération des ÉNergies Renouvelables (ZAENR)

Il est demandé aux communes de participer à la détermination de potentielles zones d'implantation de projets d'énergies renouvelables. Même si les bâtiments communaux ont été naturellement proposés, il est possible aux parcelles privées d'êtres recensées après concertation du public concerné.

E. Contrat Groupama

Suite aux intempéries de Grêle, le contrat d'assurance de la commune va se voir majoré de 25% pour 2024. D'autres devis d'assurances vont être demandés.

F. Défibrillateur

Un devis pour un second défibrillateur a été demandé afin de pouvoir l'implanter à proximité de la Mairie et de la petite salle. Son coût est de 1 592.36€ et sera implanté dans la cours de la mairie.

G. Manifestations

3 Décembre : Repas des Aînés – Grande Salle – 12h00
8 Décembre : Téléthon – Grande Salle – 19h00
10 Décembre : Arbre de Noël des Enfants – Grande Salle – 15h00
5 Janvier : Vœux du Maire – Grande Salle – 20h00
27/28 Janvier, 2/3/4/9/10 Février : Représentations Théâtre – Grande Salle
17 Juin au 6 Septembre : Saison 2024 Camping.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.

Le Maire
Richard PERRIER